

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie L'Enfant Magique Inc.	Numéro de permis 2022093	Date d'inspection Le 09 janvier 2025	
Nom de l'établissement Halte Scolaire L'Enfant Magique		Numéro de téléphone (506) 789-2220	
Adresse 61 Dover Street Campbellton NB E3N 1P7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	24 janv. 2025	
Commentaires : La pratique a feu n'a pas été indiqué sur la fiche de septembre à décembre 2024. Lorsque les pratiques sont effectuées, elle doivent être indiquées sur la fiche et une pratique par mois doit être fait.			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inspection de renouvellement fait le matin avant l'école et après l'école dans la même journée. - Le ratio enfants / éducatrices est respecté lors de l'inspection le matin et l'après-midi. <p>Observations:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant le début de l'école, les enfants étaient dans la cafétéria. Ils avaient du matériel à utiliser comme des crayons et feuilles, des blocs aimantés, une maison de poupée et autres. - Après l'école, les enfants ont mangé leur collation, ont fait des jeux libres et se sont préparés pour aller à l'extérieur.
--

original signé par
Janel Aubut

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 janvier 2025

Date

original signé par
Marie-Josée Driscoll

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 janvier 2025

Date